

## **Grève nationale du 12 mars dans les lycées et collèges : le ministre entendra-t-il l'avertissement ?**

### **Communiqué de la FNEC FP FO**

La FNEC FP-FO apporte tout son soutien à la grève nationale du 12 mars 2010 décidée par les organisations syndicales du second degré (SNFOLC, SNES, SNEP, SNALC, CGT, SNCL, SUD).

Avec leurs organisations syndicales, les professeurs des lycées et collèges veulent le retrait des réformes et la satisfaction des revendications. Ils veulent le retrait de la réforme Chatel des lycées et de l'autonomie des établissements, ils veulent le rétablissement des postes et des heures de cours, ils veulent le retrait des stages en situation pour les reçus au concours 2010, ils veulent la satisfaction des demandes de postes d'enseignants, de surveillants, de CPE.

La FNEC FP-FO constate que ces revendications et l'appel à la grève sont repris dans la très grande majorité des académies et départements par des appels intersyndicaux (Besançon, Bordeaux, Caen, Créteil, Nantes, Dijon, Grenoble, Rouen, Limoges, Lyon, Toulouse, Ille et Vilaine, Finistère, Charente Maritime, Vienne, Indre et Loire, Haute Savoie, Aude, Pyrénées Orientales, Var, Côtes d'Armor, Oise, Eure et Loir, Ain, Haute Loire,...).

La FNEC FP-FO constate que des centaines d'assemblées générales de lycées et de collèges, soudées sur ces revendications et leur traduction concrète dans les établissements, préparent activement la grève du 12 mars.

Comment le ministre de l'éducation nationale répond-il à ces revendications ?

Il lance une opération de communication sur les ondes et dans les journaux pour annoncer qu'il va remplacer les enseignants absents par des professeurs retraités ou par des étudiants. C'est la « mobilisation générale » du ministre. Il convoque le Comité Technique Paritaire Ministériel et le Conseil Supérieur de l'Education cette semaine et continue à y soumettre les textes de ses réformes.

Le ministre se rend-il compte de la situation qu'il est en train de créer ? Se rend-il compte que les professeurs veulent pouvoir enseigner ? Se rend-il compte qu'il crée les conditions de la généralisation de la grève ? Le ministre ne voit-il pas que dans plusieurs départements des réunions et assemblées de professeurs des écoles se tiennent, des délégations se constituent, des grèves sont décidées contre les réformes et pour les postes ? Le ministre ne voit-il pas que dans les universités, des assemblées générales nombreuses rejettent sa réforme de la formation et du recrutement ?

Si le ministre ne comprend pas l'avertissement qui va lui être donné ce 12 mars, alors c'est lui qui prendrait la responsabilité d'un conflit dans l'éducation nationale.

La FNEC FP-FO et ses syndicats appellent les personnels à se réunir en assemblées générales pour évaluer la situation et apprécier les réponses que fera le ministre à l'issue de la grève du 12 mars.

Montreuil, le 9 mars 2010